Le gouvernement partage l'avis du Sous-comité qui a établi que les entreprises canadiennes faisant des affaires en Colombie à l'heure actuelle donnent un bon exemple pour l'avenir. Le gouvernement est également d'avis qu'une croissance économique soutenue est essentielle à la stabilité à long terme des institutions démocratiques et éventuellement à une paix durable en Colombie. L'investissement étranger et le commerce extérieur sont des éléments essentiels de cette croissance économique et les entreprises canadiennes ont signalé l'existence de débouchés prometteurs pour le commerce et l'investissement en Colombie. Le Canada étudie les moyens d'améliorer les relations commerciales avec les pays de la région andine, dont la Colombie.

Nous continuons d'encourager l'exercice de la responsabilité sociale des entreprises de la part des sociétés canadiennes faisant des affaires en Colombie et d'EDC. Le personnel de l'ambassade du Canada à Bogotá rencontre régulièrement des entreprises canadiennes pour les conseiller sur une foule de questions, y compris les développements politiques, les aspects de sécurité locale touchant les activités et la responsabilité sociale des entreprises. Ces rencontres permettent à nos fonctionnaires de se tenir au courant des activités des sociétés. Nous jouons également un rôle important en matière de défense des droits lorsqu'il y a des difficultés, notamment au sujet du traitement juste et transparent des investisseurs canadiens par les institutions gouvernementales colombiennes. Dans des cas extrêmes, l'ambassade joue un rôle de coordination important lorsqu'il s'agit de questions consulaires ayant trait à la sécurité et à la protection des Canadiennes et des Canadiens, y compris ceux qui auraient été enlevés par des acteurs locaux armés.

Les entreprises canadiennes jouissent d'une excellente réputation en Colombie et le secteur privé canadien joue un rôle déterminant afin d'élargir les échanges de vues en Colombie sur les pratiques commerciales conformes à l'éthique et la responsabilité sociale des entreprises. La majeure partie de ces efforts ont été déployés sous l'égide de la Chambre de commerce canado-colombienne (CCCC), avec l'entière coopération de l'ambassade du Canada. En novembre 1999, la CCCC a organisé le premier forum sur les droits de la personne et l'investissement étranger en Colombie. Le vice-président de Colombie, le président du plus important syndicat minier de Colombie et le directeur du bureau de Bogotá du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme étaient au nombre des conférenciers invités. C'était le premier colloque du genre jamais organisé par une association commerciale en Colombie. La CCCC et l'ambassade ont organisé le second forum des droits de la personne et de l'investissement étranger en février 2002.

En mai 2000, la CCCC, avec l'entière collaboration et le plein appui de notre ambassade a aussi organisé le premier forum des gens d'affaires Canada-Colombie. Le forum a permis de réunir des acteurs importants des secteurs privé et public et leur a permis de discuter d'une foule de sujets ayant trait aux activités commerciales en Colombie. Le forum comprenait six groupes de travail sectoriels composés de représentants des secteurs privé et public canadiens et colombiens. Un des groupes de travail s'est penché surtout sur